

---

*L'Institut Emilie du Châtelet a le plaisir de vous inviter à son « Café »*

**29 janvier 2013**

**19h à 21h** : Jardin des Plantes, Restaurant La Baleine, 47 rue Cuvier 75005 Paris

Pour animer ce débat, nous accueillerons

**Samia AMOUR**, militante féministe et syndicaliste, chanteuse dans un groupe de femmes kabyles

**Fériel LALAMI**, docteure en sociologie, militante féministe de l'association APPEL-Egalité, auteure des *Algériennes contre le code de la famille. La lutte pour l'égalité* (Presses de Sciences Po, 2012)

**Clotilde LEBAS**, doctorante en anthropologie, chercheuse sur les violences faites aux femmes

---

### **« Et les luttes des femmes algériennes »**

L'Algérie n'est pas à la une de l'actualité politique comme la Tunisie, l'Égypte et le Maroc. Depuis deux ans, elle semble à l'écart des « révolutions arabes ». Or, dans les années 1990 elle était déjà confrontée aux effets de la montée de l'islamisme radical et de ses conséquences meurtrières. La résistance des Algérien-ne-s à cette violence fut remarquable. Les femmes, en particulier étaient très souvent à l'initiative de la lutte pour un État de droit, démocratique.

Comment expliquer alors, l'apparente immobilité actuelle ? Est-ce, comme le prétend le Ministre des Affaires étrangères algérien (dans un discours devant l'Assemblée nationale française), parce que : « Nous avons montré la voie : depuis l'indépendance le substrat juridique algérien contient de nombreux éléments empruntés à la chari'a, notamment dans le domaine du droit de la famille » ?

En effet, satisfaction a été donnée aux islamistes puisque l'Assemblée populaire nationale a voté en juin 1984, une loi instaurant un code de la famille inégalitaire et très discriminatoire pour les femmes, auxquelles il confère un statut personnel de mineures en droit civil, bien qu'elles aient des droits civiques. En outre, depuis 1997 plusieurs députés de partis islamistes siègent à l'assemblée.

Le mouvement autonome des femmes, qui se crée dans les années 1980, combat ce « code de l'infamie » (terme utilisé par les féministes françaises contre le code civil de 1804 !). La « décennie noire » de 1990 à 2001, n'arrête pas les manifestations et revendications des associations de femmes qui mènent une double résistance, contre les violences et contre le code de la famille. Par leurs luttes qui se poursuivent aujourd'hui, elles sont les plus actives à défendre la démocratie en réclamant l'égalité face à un pouvoir militaro-réactionnaire et face aux intégristes religieux qui s'accordent pour maintenir un système patriarcal, inégalitaire et restrictif des libertés publiques.

Nos invitées retracent dans leurs ouvrages et témoignent par leur engagement associatif de l'évolution de ces luttes, comme du lien de celles-ci avec le mouvement syndical et politique démocratique. Leurs analyses et leurs réflexions sur l'Algérie peuvent aussi contribuer à apporter un éclairage précieux quant aux perspectives des révolutions et à l'avenir de la démocratie réelle, dans les pays arabes.

---

### **Organisation IEC**

Pour le Conseil d'Orientation IEC : Josiane GONTHIER (Présidente CO), Nadia GUEDRI, Monique HALPERN, Nicole SAVEY, Anne-Marie VIOSSAT ;

Pour le Comité Scientifique IEC : Hélène MARQUIE ;

Pour le Comité de Direction IEC : Raphaëlle LEGRAND, Evelyne PEYRE (Vice-Présidente IEC).